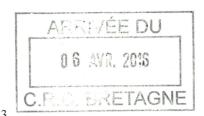




- 4 AVR. 2016



références 2016 / 3833

service DEET

Tél 02 96 62 61 14

suivi par Patrick VALLEE

objet Rapport définitif sur la DSP Haut débit

Monsieur le Président
Jean-Louis HEUGA
Chambre Régionale des Comptes
Bretagne
3, rue Robert d'Arbrissel
CS 64231
35042 RENNES CEDEX



Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mission de contrôle relative à la Délégation de Service Public "Haut débit" en Côtes d'Armor, vous m'avez adressé le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, en date du 4 mars 2016.

Dans ce rapport définitif, j'ai pu observer que les compléments d'informations ou précisions, dont je vous ai fait part dans un courrier du 10 décembre 2015, ont été pris en considération et je vous remercie.

Par conséquent, je n'ai pas d'observation ou d'élément complémentaire à vous communiquer. Lorsque le document final relatif à la mission de contrôle me sera notifié, il sera présenté à l'Assemblée Départementale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Alain GADEC